

Coupe du Comité Départemental des Côtes D'Armor « IDEAL AUTO skoda Dinan » de cyclo- cross 2024-2025

Cette Coupe du comité départemental des Côtes d'Armor « idéal auto skoda Dinan » a pour but d'assurer la promotion et le développement du Cyclo-cross dans le département.

ARTICLE 1 : PARTICIPATION

La Coupe du CD 22 idéal auto skoda Dinan de cyclo-cross est ouverte aux licenciés hommes et femme catégories U15, U17, U19, U23 et aux licenciés Access, Open et Elites. Seuls les licenciés costarmoricains amateurs et les clubs du département 22 peuvent prétendre à figurer dans les classements généraux.

ARTICLE 2 : CALENDRIER DES EPREUVES

1. Grace Uzel
2. Tremel (championnat BZH master) + TC
3. Lantic (Championnat 22)
4. Lannion
5. St Donan
6. Corseul

ARTICLE 3 : CLASSEMENT GENERAL INDIVIDUEL ET PAR CLUB

Classement général individuel :

Il sera attribué des points pour les dix premiers selon le barème suivant : 10 points au premier – 1 point au dixième.

Il s'effectuera par l'addition des points obtenus dans chaque manche. En cas d'égalité, la dernière manche sera prépondérante.

Si un coureur d'un autre département termine dans les dix premiers d'une manche, il prend les points correspondant à sa place, ces points n'étant pas redistribués à un coureur du CD22

Classement général des clubs :

Il sera attribué des points de 1 à 10 pour le club des coureurs classés dans chaque manche et pour chaque catégorie, soit 10 points pour le club du coureur classé premier, jusqu'à 1 point pour le club du coureur classé dixième.

Le classement général se fera par l'addition des points de l'ensemble des catégories.

ARTICLE 4 : OBLIGATION

La présence à la finale, est indispensable pour figurer dans les classements généraux, exception faite des coureurs sélectionnés sur une autre épreuve par le CD 22, le Comité de Bretagne ou en équipe de France qui se verront attribuer un nombre de points correspondant à la moyenne des points obtenus avant la finale.

ARTICLE 5 : DOTATION

Dotation du Classement Général pour chaque catégorie :

Elites et Open : 80 € au 1^{er}, 50 € au 2^{eme} et 30 € au 3^{eme}
Access : 80 € au 1^{er}, 50 € au 2^{eme} et 30 € au 3^{eme} (lots)
Dames à partir U19 : 60 € à la 1^{ere}, 40 € à la 2^{eme} et 20 € à la 3^{eme}
U19 : 60 € au 1^{er}, 40 € au 2^{eme} et 20 € au 3^{eme}
U 17 H et F : 50 € au 1^{er}, 30 € au 2^{eme} et 20 € au 3^{eme}
U15 Hommes et dames : 30 € au 1^{er}, 20 € au 2^{eme}, 10 € au 3^{eme}
Club : les 3 premiers club une récompense offerte par le Comité départemental de cyclisme.

ARTICLE 6 : RECOMPENSES

A l'issue de la finale, il sera distribué les prix du classement général
La remise des coupes et médailles se fera au même moment, à l'issue de la cérémonie protocolaire de la dernière épreuve, pour l'ensemble des catégories et pour le premier club.
A l'issue de chaque épreuve de la Coupe du CD 22 idéale auto skoda Dinan, le 1^{er} de chaque catégorie sera appelé au podium et récompensé par le comité départemental.
Les 3 premiers de chaque catégories pourront être appelés et récompensés par le club organisateur.

ARTICLE 7 : GRILLE DE DEPART

L'ordre de départ de la première manche pour les catégories Espoirs et Seniors, sera déterminé en fonction des résultats N-1.
Les grilles de départ des manches suivantes seront basées sur le Classement Général de la Coupe du CD 22 avant l'épreuve concernée, et du niveau sportif des engagés extérieurs au département.

Ces grilles seront établies par le CTD David le Lay

ARTICLE 8 : ENGAGEMENTS

Les engagements devront se faire sur le site internet de la F.F.C. : www.ffc.fr.

ARTICLE 9 : CLASSEMENTS

Tous les résultats devront être communiqués par le club organisateur au président du CD 22 ainsi qu'à David le Lay, Jean Michel Huby et Jean le Magourou

Le CD 22 de cyclisme assurera la mise à jour des classements généraux et leur diffusion aux clubs du 22 avant chaque nouvelle manche.
